



COMITÉ SYNDICAL DU SIAH CROULT ET PETIT ROSNE

LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le mardi 10 décembre 2024, s'est réuni le lundi 16 décembre 2024 au SIAH Croult et Petit Rosne, Rue de l'Eau et des Enfants - 95500 BONNEUIL-EN-FRANCE, sous la Présidence de Benoit JIMENEZ, Président du Syndicat.

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi seize décembre à neuf heures et trente minutes,

Date de la convocation : Le mardi 10 décembre 2024

Nombre de délégués titulaires en exercice : 70

Nombre de délégués suppléants en exercice : 70

Nombre de délégués formant le quorum minimum : 36

Président de séance : Benoit JIMENEZ

Secrétaire de séance : Jean-Michel DUBOIS

Nombre de présents : (38)

Dont (38) présent(e)s avec droit de vote formant le quorum

CAPV : Joëlle POTIER et Pascal TESSÉ (Bouffémont), Jean-Robert POLLET (Ézanville), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Moisselles), Blandine WALSH DE SERRANT et Zoheir AICHOUCHE (Piscop)

CARPF : Tony FIDAN et Joël DELCAMBRE (Arnouville), Abdellah BENOURET (Bonneuil-en-France), Francis MALLARD et Marie-Claude CALAS (Bouqueval), Roland PY (Fontenay-en-Parisis), Benoit JIMENEZ (Garges-lès-Gonesse), Jean-Michel DUBOIS et Claude TIBI (Gonesse), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Le Plessis-Gassot), Daniel CHARPENTIER (Le Thillay), Eddy THOREAU (Louvres), Nicole BERGERAT et Jean-Jacques PERCHAT (Puisseux-en-France), François CARRETTE et Bernard VERMEULEN (Roissy-en-France), Jean-Charles BOCQUET et Gérard DRÉVILLE (Saint-Witz), Navaz MOHAMADALY (Sarcelles), Bruno REGAERT (Vaud'Herland), Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Vémars), Cathy CAUCHIE et Lionel PLASMANS (Villeron), Maurice MAQUIN et Léon ÉDART (Villiers-le-Bel)

CCCPF : Christiane AKNOUCHE et Jean-Claude LAINE (Baillet-en-France), Jean-Claude BARRUET (Mareil-en-France), Gilles WECKMANN (Montsoul)

Absent(e)s et représenté(e)s : (3)

CAPV :

Valério MACCAGNAN (Attainville) a donné pouvoir à Jean-Pierre LECHAPTOIS (Moisselles)

Éric BATTAGLIA (Ézanville) a donné pouvoir à Jean-Robert POLLET (Ézanville)

CARPF :

Pedro TRAVISCO (Louvres) a donné pouvoir à Eddy THOREAU (Louvres)

Présent(e)s sans droit de vote : (0)

Point	Délibération n°	Objet de la délibération	Vote	Rapporteur
ADMINISTRATION GENERALE				
1	2024-100	Nomination du secrétaire de séance	Unanimité	Benoit JIMENEZ
2	2024-101	Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du lundi 30 septembre 2024	Unanimité	

Point	Délibération n°	Objet de la délibération	Vote	Rapporteur
FINANCES				
3	2024-102	Adoption de la décision modificative n° 3 portant sur le budget annexe assainissement relatif à la compétence assainissement eaux usées	Unanimité	Claude TIBI
4	2024-103	Vote du quart des crédits en investissement eaux pluviales GÉMAPI - autorisation d'engager, de liquider et de mandater avant le vote du budget des dépenses nouvelles d'investissement en vertu de l'article L. 1612-1 du CGCT	Unanimité	
5	2024-104	Vote du quart des crédits en investissement eaux usées assainissement - autorisation d'engager, de liquider et de mandater avant le vote du budget des dépenses nouvelles d'investissement en vertu de l'article L. 1612-1 du CGCT	Unanimité	
6	2024-105	Vote du quart des crédits en investissement SAGE Croult-Enghien-Vieille-Mer - autorisation d'engager, de liquider et de mandater avant le vote du budget des dépenses nouvelles d'investissement en vertu de l'article L. 1612-1 du CGCT	Unanimité	
7	2024-106	Fixation de la redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025	Unanimité	

Point	Délibération n°	Objet de la délibération	Vote	Rapporteur
ASSAINISSEMENT				
8	2024-107	Signature de l'avenant n° 9 avec le groupement conjoint OTV France (Mandataire) - SOURCES / DEMATHIEU ET BARD CONSTRUCTION - EIFFAGE TP / LELLI ARCHITECTES portant sur les travaux d'extension et de mise aux normes de la station de dépollution des eaux usées de Bonneuil-en-France (Opération n° 500)	Unanimité	Roland PY
9	2024-108	Signature de l'avenant n° 1 en moins-value avec l'entreprise L'ESSOR portant sur le marché public de travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement communal d'eaux pluviales et d'eaux usées de la rue Ambroise Jacquin sur le territoire de la commune de Fontenay-en-Parisis (Opération n° FONT 86)	Unanimité	Jean-Robert POLLET
10	2024-109	Signature de la convention n° 2024-11-50 relative à la rétrocession pour le dévoiement des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées - projet de construction à l'angle du boulevard Edouard Branly et de l'avenue Auguste Perret à Sarcelles	Unanimité	Didier GUÉVEL

Point	Délibération n°	Objet de la délibération	Vote	Rapporteur
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)				
11	2024-110	Signature de l'avenant n° 1 avec l'entreprise FAYOLLE ET FILS portant sur le marché public de travaux de réhabilitation et de renforcement structurel de la dalle de couverture du petit Rosne entre les places Miraville et du Marché sur le territoire de la commune de Sarcelles (Opération n° 514)	Unanimité	Maurice MAQUIN
12	2024-111	Signature de la convention n° 2024-09-32 relative à la gestion de la rivière du Petit Rosne sur la commune de Sarcelles - Village	Unanimité	

Point	Délibération n°	Objet de la délibération	Vote	Rapporteur
PROCÉDURES ADMINISTRATIVES FONCIÈRES ET JURIDIQUES				
13	2024-112	Signature du procès-verbal de remise en gestion des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées de la ZAC multisites îlot de la Madeleine sur le territoire de la commune de Gonesse	Unanimité	Cathy CAUCHIE
14	2024-113	Signature du procès-verbal de remise en gestion avec réserves du réseau d'eaux usées de l'ouvrage SGP 3501P entre le SIAH et la Société des Grands Projets	Unanimité	
15	2024-114	Signature du procès-verbal de remise en gestion de la ZAC des Grands Champs sur la commune de Le Thillay	Unanimité	
16	2024-115	Signature de la convention d'occupation du domaine public pour la récupération des calories sur les eaux usées de l'usine de traitement d'eau de Bonneuil-en-France pour le réseau de chaleur de la ville de Garges-lès-Gonesse	Unanimité	Tony FIDAN
17	2024-116	Lancement de la procédure d'attribution et signature du marché public avec le(s) titulaire(s) portant sur la fourniture, la pose, l'installation et la maintenance de bornes de recharge de véhicules (Marché n° 10-24-04)	Unanimité	

Point	Délibération n°	Objet de la délibération	Vote	Rapporteur
SAGE CROULT-ENGHIEN-VIEILLE MER				
18	2024-117	Signature de l'avenant n° 1 à la convention n° 2024-05-11 relatif au groupement de commandes pour la réalisation d'une étude inter sage de diagnostic quantitatif de la ressource en eau à l'échelle francilienne de la nappe de l'éocène du Valois	Votants : 41 Vote pour : 40 Vote contre : 1 Abstention : 0	Nicole BERGERAT
19	2024-118	Signature de la convention n° 2024-10-49 de recherche et développement partagés avec le BRGM concernant l'étude intersage relative au renforcement de la connaissance de l'hydrosystème de la masse d'eau de l'Éocène du Valois francilien	Votants : 41 Vote pour : 40 Vote contre : 1 Abstention : 0	

Point	Délibération n°	Objet de la délibération	Vote	Rapporteur
RESSOURCES HUMAINES				
20	2024-119	Protection sociale complémentaire - Adhésion à la convention de participation prévoyance proposée par le CIG Grande Couronne à compter du 1er janvier 2025	Unanimité	Benoit JIMENEZ
21	2024-120	Participation du SIAH à la protection sociale complémentaire du risque prévoyance	Unanimité	
22	2024-121	Modification du tableau des emplois	Unanimité	
23	2024-122	Mise à jour du tableau des effectifs	Unanimité	

À BONNEUIL-EN-FRANCE, le lundi 16 décembre 2024,

Jean-Michel DUBOIS,



Secrétaire de séance.

Benoit JIMENEZ,



Président du Syndicat,
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.

Le Président du SIAH Croult et Petit Rosne certifie le caractère exécutoire de la présente liste
Transmise au contrôle de légalité le : **23 DEC. 2024**
Publiée sur le site internet du SIAH Croult et Petit Rosne le : **23 DEC. 2024**

La présente liste peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.